

## **SEANCE DU 25 FEVRIER 2022**

L'an deux mille vingt-deux le vingt-cinq février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Laguépie s'est réuni sous la présidence de Emmanuel CROS, Maire.

Présents : Emmanuel CROS, Daniel MERCADIER, Anne PHILIPPE, Marie-Pierre PALOBART, Jean-Pierre DÉTRÉ, Philippe MARRE, Marc BALAT, Bernard MAGES, Patricia ALMENDRA, Julien CASTELNAU, Arne D'AVIGNON, Pierre CROS.

Excusés : Patricia CECCARELLI (pouvoir à Mme PHILIPPE), Julien RIGOLE (pouvoir à M. E. CROS), Serge REGOURD.

Convocation du 18 février 2022.

### **Ordre du jour :**

#### **I-Vote du compte rendu du 21 janvier 2022 :**

Le compte rendu de la séance précédente est adopté à la majorité des membres présents, Mme PHILIPPE et M. CASTELNAU s'abstiennent.

#### **II-Délibération tranche 2 boulangerie :**

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord afin de solliciter la subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) sur la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux du projet boulangerie.

**Délibération reçue à la Préfecture le 01 mars 2022.**

#### **III-Achat maison Rouffiac :**

M. le Maire explique que la commune ne souhaite pas acheter toute la maison, uniquement le garage situé derrière le local du comité des fêtes. Ce garage pourrait servir pour le stockage de matériel et pour la baignade. Le conseil municipal accepte d'acquérir ce local pour un montant fixé entre 3 500 et 4 000 € maximum.

#### **IV- Questions diverses :**

##### **IV-1-Visite de la Préfète :**

La Préfète de Tarn-et-Garonne va venir visiter l'usine de chaussures le 16 mars à 9h30. A cette occasion, M. le Maire a invité le Préfet de Région, Mme Carole Delga, Présidente de la Région, les sénateurs et députés de Tarn-et-Garonne, le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, M. Bonsang, Président de la Communauté de Communes, Mme Sinopoli, conseillère départementale, M. Bounes, vice-président en charge de la santé au Conseil Régional ainsi que plusieurs conseillers régionaux.

##### **IV-2-Chemin de St Jacques :**

Mme PHILIPPE rappelle que Laguépie avait répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour être « commune halte ». Notre candidature a été retenue sur le programme d'actions 2022-2024. Un totem sera installé sur notre commune ainsi qu'un panneau d'informations sur les pèlerinages et sur Laguépie. Elle a déjà rassemblé quelques photos de la châtaigne, des ponts, de la croix à bras mobiles à Ginestous... Elle recherche aussi d'anciennes photos sur le moto-cross.

### **IV-3-Recensement** :

M. DÉTRÉ rappelle que le recensement a eu du 20 janvier au 19 février 2022. La commune va passer de 604 à 650 habitants. Le superviseur de l'INSEE viendra le 28 février récupérer tous les documents et clôturer le recensement.

### **IV-4-Réunion PETR** :

M. le Maire a assisté au débat d'orientation budgétaire du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) Midi-Quercy. Il a voté contre l'augmentation de 1,5% et demandé que le PETR se recentre sur ses missions essentielles.

Le PETR envisage de lancer un projet alimentaire et un projet sur la santé, or le département a déjà un projet alimentaire et la communauté de communes un projet sur la santé.

Quant au projet mobilité « Rézo Pouce », c'est un échec.

### **IV-5-OTI** :

M. le Maire a rencontré la directrice de l'OTI (Office de Tourisme Intercommunal), il est contrarié que l'office de tourisme de Laguépie reste fermé aussi longtemps. De plus, le planning de l'agent a été modifié, elle devra se déplacer sur tous les offices de tourisme de la communauté de communes, même en période estivale. Il a demandé au département la mise à disposition de 2 personnes, l'une en juillet et l'autre en août.

M. MAGES explique que la communauté de communes QRGa a déjà réalisé un site internet l'année dernière et qu'un nouveau site est en cours de construction. La QRGa veut acheter le nom « Gorges de l'Aveyron » mais cela risque de créer des problèmes avec des communes comme Bruniquel ou Montricoux.

### **IV-6-Divers** :

-L'inventaire de l'ex maison des Compagnons a été réalisé, les lits fabriqués par les Compagnons n'y sont plus. L'association Citrus doit effectuer l'entretien de la chaudière.

-Une journée « d'urban sketchers » aura lieu à Laguépie en juillet. Des dessinateurs ambulants vont réaliser des croquis, Mme D'AVIGNON envisage de faire participer le centre de loisirs à cette manifestation.

-Suite aux courriers envoyés aux propriétaires de parcelles pour les travaux de la fibre, M. MERCADIER rappelle qu'il ne faudrait pas oublier l'élagage communal.

-Une psychologue, travaillant à La Fouillade, aimerait faire des permanences à Laguépie dans le local sous la mairie qui a été utilisé par le podologue et l'ostéopathe.

-La société AXA nous propose de mettre en place une mutuelle communale, essentiellement pour les indépendants et les retraités, les tarifs seraient inférieurs de 25% à ceux du marché.

-M. DÉTRÉ signale que la fête des fleurs est en préparation et aura lieu le 8 mai. Des contacts ont été pris avec des exposants, les courriers vont être envoyés rapidement.

-Un défibrillateur est installé au stade. Il reste à équiper l'école.

Séance levée à 23 heures 05.